

**Conseil d'établissement
École Paul-VI
Séance du mercredi 11 décembre 2013
Procès-verbal**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 11 décembre à 18 h 30 à la salle des enseignants de l'école Paul-VI, située au 666 Le Laboureur à Boucherville.

Étaient présents

Marie-Ève Dumouchel, parent
Monsieur René Dubé, parent
Madame Annie Toutant, représentante de l'OPP
Madame Kathy Roy, enseignante
Madame Véronique Fortin, enseignante
Madame Marie-Sylvie Laurin, enseignante
Madame Chantale Casavant, représentante du personnel de soutien
Madame Mélanie Gilbert, représentante du service de garde
Madame Martine Jolicoeur, parent

Était également présente

Madame Christyne Tremblay, directrice

Étaient absents

Monsieur Simon Lachapelle, enseignant
Monsieur Jean-François Giroux, parent

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

L'assemblée est déclarée ouverte après constatation du quorum. Madame Dumouchel préside l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver l'ordre du jour en ajoutant un point : présentation du budget de l'OPP.

CÉ 13-14-893

3. Revue et adoption du procès-verbal

3.1 Procès-verbal du CÉ octobre 2013

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2013 est adopté sans modification.

CÉ 13-14-894

3.2 Suivi des actions à prendre

Aucune action à suivre.

3. Parole au public

Aucun public.

5. Affaires courantes

5.1 Retour activités complémentaires

Toutes les activités ajoutées (piscine Paul VI en particulier) ont été acceptées. Les sondages ont été réalisés dans les classes qui dépassaient le montant prévu. Les dépassements de coûts ont tous été acceptés.

5.2 Communication aux parents (bulletin et bilan)

Les parents du CÉ tiennent à souligner l'efficacité des enseignants afin de regrouper les heures des rencontres lorsqu'il y a plus d'un enfant. Ce système est très apprécié!

La directrice mentionne qu'il y a eu un rappel des consignes lors de la dernière communication aux parents concernant la circulation des parents dans l'école. Les parents doivent toujours s'identifier au secrétariat pendant les heures de classe.

5.3 Convention de gestion et de réussite éducative

La première convention a été élaborée en 2010-2011. L'an dernier, la convention a été évaluée par le comité pédagogique de l'école. Cette année, seulement des changements mineurs ont été apportés. La lettre du syndicat des enseignants a également été ajoutée, comme l'an dernier.

Sur proposition dûment appuyée, les modifications à la Convention de gestion et de réussite éducative sont approuvées.

CÉ 13-14-895

5.4 Projets Arts enrichis

Le thème choisi pour les projets du 1^{er} cycle est l'art au service de l'environnement. Il y aura un projet de sculpture à la manière de Picasso avec des objets recyclés. Les 2^e années réaliseront un spectacle (comédie musicale) « chantons sous la pluie ». Des parapluies seront peints et une chorégraphie sera réalisée avec l'aide de M. Vincent spécialiste en art dramatique.

5.5 Besoin en bien et service

La direction augmente le service de l'orthopédagogue de 4h/sem. pour un total de 4000\$. Il y a également un ajout en soutien pédagogique de 20% pour un total de 2500\$.

5.6 Service de garde : Fête de Noël, lutins

Les activités de Noël auront lieu le 20 décembre prochain (fête des lutins). Il n'y aura pas de souper offert aux familles cette année.

5.7 Évaluation du plan de lutte sur l'intimidation

La direction nous montre la grille d'analyse utilisée et commente les résultats.

Sur proposition dûment appuyée, l'évaluation du plan de lutte sur l'intimidation est approuvée.

CÉ 13-14-896

6. Information

6.1 Parole à la directrice

La directrice nous présente le livre Espace-enfant. L'école Paul-VI est présentée à la page 98 lors de l'activité avec M. Séguin Poirier. Trois exemplaires seront tirés lors des portes ouvertes.

Madame Tremblay souligne que les parents bénévoles seront invités au spectacle de Noël.

Finalement, la directrice confirme qu'il n'y aura pas de campagne de financement cette année.

6.2 Parole aux représentants du personnel

Aucune prise de parole.

6.3 Parole aux membres

Madame Dumouchel mentionne qu'elle a vu les œuvres des élèves de Paul-VI à la bibliothèque municipale. Elle souligne également que la bibliothèque de Paul-VI vient d'acheter des livres en tous genres et pour tous les cycles pour un montant de 2200\$.

Madame Jolicoeur demande s'il serait possible que les parents reçoivent le « Récréatif » de la Ville de Boucherville par courriel.

6.3 Parole à la représentante de l'O.P.P

Madame Toutant présente le plan d'action et le budget de l'O.P.P pour l'année 2013-2014.

6.4. Parole aux représentants du Comité de parents

Madame Jolicoeur nous informe qu'une résolution a été proposée au Comité de parents concernant la modification de la pondération des bulletins. Cette résolution sera envoyée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Elle propose également de mettre les informations provenant du comité EHDA au calendrier ou sur le site internet de l'école.

Levée de l'assemblée à 21 h 15.